ALLOCATION DES COÛTS PAR ACTIVITÉ AU QUÉBEC

Une modélisation des coûts de la collecte sélective des matières recyclables

Éco Entreprises Québec (ÉEQ) et RECYC-QUÉBEC ont développé conjointement, avec la collaboration de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, un modèle unique d'allocation des coûts par activité (ACA) de la collecte sélective des matières recyclables au Québec. Cet outil permet de calculer les coûts nets de chaque matière dans le système de collecte sélective, en tenant compte des coûts de collecte, de transport, de tri et de conditionnement, ainsi que des revenus reliés à la vente de la matière et les coûts d'élimination, pour ensuite les consolider par catégorie de matières. Le modèle a été développé à partir de données vérifiables et d'études telles que la Caractérisation résidentielle des matières recyclables.

Une approche rigoureuse, de l'information fiable

Par son approche rigoureuse, l'ACA reflète de la façon la plus représentative possible la réalité du système de collecte sélective québécois, assurant une répartition des coûts entre les différentes matières et catégories de matières visées par le régime de compensation des services municipaux de collecte sélective.

Objectif

Calculer et répartir les coûts de la collecte sélective au Québec dans le but de :

- Obtenir les coûts par tonne par matière, en considérant les revenus qui leur sont alloués;
- > Déterminer la répartition des coûts par catégories de matières visées, lesquelles sont les journaux, les imprimés et les contenants et emballages.

Avantages du modèle

- Avoir une modélisation complète du système de collecte sélective au Québec;
- > Permettre de comprendre le comportement des coûts;
- > Fournir des résultats fiables et objectifs, faciles à communiquer.

Le modèle comporte trois étapes de traitement des données en cohérence avec le chemin qu'empruntent les matières recyclables dans le système québécois de collecte sélective et une étape de calcul des coûts nets.

Le modèle en bref



COLLECTE



TRI

DÉTERMINATION DES COÛTS NETS



1) Génération des matières de la collecte sélective

La génération des matières recyclables de l'ensemble des municipalités du Québec est établie, notamment, à partir de la Caractérisation résidentielle des matières résiduelles, en fonction des paramètres suivants :

- > Typologie de milieu (rural, urbain)
- > Catégories d'habitation (unifamiliale, plex, multilogements)
- > Proportion de commerces desservis

Le portrait complet et détaillé par municipalité est ainsi recréé et le tonnage des matières générées est ensuite consolidé à l'entrée de tous les centres de tri de la province en activité.

2) Collecte et transport des matières

Le temps requis pour effectuer les opérations de collecte et de transport et les coûts qui en découlent sont calculés en fonction des caractéristiques de chaque municipalité et du centre de tri qui la dessert en considérant, notamment, les activités suivantes :

> Collecte des matières (chargement et déplacement)

- > Transport vers le / du centre de tri
- > Déchargement au centre de tri

Les activités de collecte et de transport sont influencées par les aspects suivants :

- > Quantité de matières collectées (génération de l'étape 1)
- > Capacité des camions de collecte
- > Fréquence de collecte
- > Temps de collecte
- > Distance du centre de tri

Les principales dépenses considérées dans les coûts sont :

> Main-d'œuvre

- > Administration
- Camions (incluant la maintenance)
- > Carburant

Les coûts compilés sont ensuite alloués aux matières collectées en fonction de leur proportion dans les camions.

3) Tri et conditionnement des matières

Les centres de tri sont modélisés selon leurs particularités :

> Taille du centre de tri

> Niveau de mécanisation

> Disposition des équipements

> Affectation des trieurs

Les coûts générés pour chaque étape de tri (réception, pré-tri, séparation des fibres, tri des contenants, mise en ballots et gestion des rejets) sont calculés en fonction de :

> Main-d'œuvre

> Équipements (incluant la maintenance)

> Véhicules

> Électricité et carburant

> Infrastructure

/ Illifastracture

Le coût de chaque matière est calculé en fonction de son cheminement propre dans le centre de tri.

Les coûts partagés par l'ensemble des matières sont alloués en fonction de différents critères d'allocations, sur la base du poids et du volume (ex. : aires de réception, convoyeurs d'alimentation, administration, etc.). Ceux spécifiques à certaines matières leur sont directement alloués (ex. : trieur optique de plastique, courant de Foucault pour l'aluminium, tri manuel des fibres, etc.).

RÉSIDENTIEL



TYPOLOGIE DE MILIEU (RURAL, URBAIN)



CATÉGORIES D'HABITATION

COMMERCIAL



PROPORTION DE COMMERCES DESSERVIS



EN FONCTION DES ACTIVITÉS DE COLLECTE









EXEMPLES DE VARIABLES









PRINCIPALES DÉPENSES











EN FONCTION DES ACTIVITÉS DE TRI







EXEMPLES DE VARIABLES









PRINCIPALES DÉPENSES















4) Détermination des coûts nets

Chaque matière se voit allouer, en fonction de son poids, les revenus des ballots dans lesquels elle se retrouve. Ces revenus de vente sont basés sur les prix moyens du marché.

Les coûts d'élimination sont également considérés et attribués aux matières présentes dans les rejets.



Les partenaires





Éco Entreprises Québec représente plus de 3 000 entreprises qui génèrent des contenants, des emballages et des imprimés sur le marché québécois et qui sont responsables de compenser 100 % des coûts nets du service municipal de collecte sélective au Québec.

RECYC-QUÉBEC a pour objets de promouvoir, de développer et de favoriser la réduction, le réemploi, la récupération et le recyclage de contenants, d'emballages, de matières ou de produits ainsi que leur valorisation dans une perspective de conservation des ressources.

Pour plus d'information, communiquer avec :

Éco Entreprises Québec Téléphone : 514 987-1491

Sans frais (Canada): 1 877 987-1491 Courriel: service@ecoentreprises.qc.ca Site web: ecoentreprises.qc.ca